

# StoCAP

Récupération & Stockage Eau de Pluie

## NOUVELLES CITERNES



UNE LARGE GAMME  
HORS SOL & ENTERRÉES

Martinique : ZI. Paléole - 97230 Lamentin - Tél. : 05 96 67 10 93 - Fax : 05 96 51 53 07 - Email : procap@procap.fr  
Guadeloupe : ZI de Jarry - 651 rue de la Chapelle - 97132 Baie Mahaut - Tél. : 05 90 38 14 14 - Fax : 05 90 32 77 83

**20** PROCAP

www.procap.fr

# StoCAP

Enterrées

Pour la maison, l'agriculture et les collectivités

CITERNES  
HORIZONTALES



VOLUME (M <sup>3</sup> )	LONGUEUR (M)	LARGEUR (M)	HAUTEUR (M)	TROU D'HOMME		POIDS* (Kg)
				41 CM	60 CM	
3	2	1,6	1,7	1		118
4	2,55	1,6	1,7	1		149
5	3,10	1,6	1,7	1		174
6	3,65	1,6	1,7		1	248
8	3,50	2	2,06	1	1	330
10	4,42	2	2,06	1	1	400
13	5,57	2	2,06	1	1	528
16	6,59	2	2,06	1	1	660
19	7,64	2	2,06	1	1	715
22	8,70	2	2,06	1	1	847
25	10,75	2	2,06	1	1	1034
30	12,81	2	2,06	1	1	1089
35	14,85	2	2,06	1	1	1276
40	16,90	2	2,06	1	1	1463

\*à titre indicatif seul poids

Toutes nos Citernes sont monoblocs en polyéthylène haute densité ter choix, matériau imputrescible, traité anti-UV.



### UTILISATION : RÉCUPÉRATION ET STOCKAGE D'EAU DE PLUIE.

Suivre les prescriptions de l'arrêté du 21 août 2008 relatif à la récupération des eaux de pluie et à leur usage à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments.

# StoCAP

Schémas d'installation pour  
citerne enterrée

### RECOMMANDATIONS D'INSTALLATION

La citerne doit être implantée dans un endroit non propice aux inondations, aux apports massifs d'eaux de ruissellement et/ou montées de nappe phréatique. Le terrain doit être profilé pour que les eaux de ruissellement (ou équivalentes) s'éloignent largement de la fouille, de la citerne et de son accès. Noter que le matériau de remblai doit être déposé et non poussé. Ainsi, l'utilisation de tout engin (ou de tout procédé) de compactage ou pouvant avoir un effet semblable (pelle mécanique, bulldozer, ...) est à proscrire.

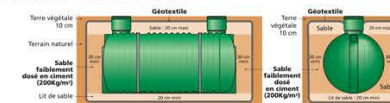
Le couvercle doit dépasser de 50 mm au-dessus du sol, et cela même après l'aménagement final du terrain.

### POSE EN TERRAIN SEC, FACILE ET PERMÉABLE

Avant l'installation, assurez-vous du bon état général de la citerne, vérifiez que les abords directs et l'environnement de la fouille soient dans un sol naturel stable (non remué), que le fond de fouille soit solide et plat. Rajoutez un géotextile contre les parois et dans le fond de la fouille avant le remblai en sable sur tout le pourtour de la citerne. Elle doit ensuite être posée impérativement de niveau sur un lit de sable compacté de 20 cm d'épaisseur et ce, sur toute sa longueur et sa largeur. Un espace de 30 cm minimum entre la citerne et les parois de l'excavation devra être remblayé en sable dosé à 200 kg/m<sup>3</sup> de ciment sur toute sa périphérie par couches successives de 30 cm.

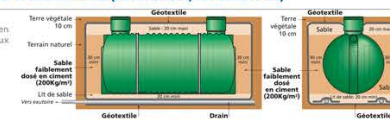
Remblayez d'abord sur 1/3 de la hauteur de la citerne, puis commencez à la remblir

d'eau jusqu'à ce même niveau, ensuite menez en même temps les deux opérations (remblai en sable et remplissage en eau) jusqu'au niveau haut de la cuve. **IMPORTANT** : Ne jamais remblayer au-delà du tiers sans faire la mise en eau simultanément. Le remblai sur le dessus ne doit pas excéder 20 cm de sable plus 10 cm de terre. Au-delà de 30 cm de remblai sur la citerne, faites calculer par un BET une dalle de répartition autoportante ne reposant pas sur la citerne et son remblai, mais prenant appui sur le sol ferme et stable suffisamment au-delà de la fouille. La dalle devra supporter le surplus de remblai. **N'utilisez jamais de rehausse béton en appui direct sur la citerne.**



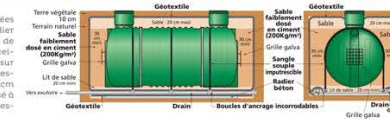
### POSE EN TERRAIN IMPERMÉABLE (ARGILEUX, ROCHEUX...)

En plus des consignes ci-dessus, installer un drain en fond de fouille pour permettre l'évacuation des eaux infiltrées vers un exutoire.



### POSE EN TERRAIN AVEC PRÉSENCE D'EAU OU INONDABLE

Dans ce cas, des grilles galvanisées seront rajoutées aux extrémités. Réaliser en fond de fouille un radier béton calculé par un BET sur lequel sera posé un lit de sable de 20 cm avant mise en place de la citerne. Scellez à ce radier des anneaux d'ancrage inoxydables sur lesquels seront amarrées des sangles souples imputrescibles de maintien de la citerne. Remblayez sur 30 cm minimum tout autour de la citerne avec du sable dosé à 200 kg/m<sup>3</sup>. Suivez les autres consignes de pose ci-dessus selon le cas.



### PASSAGE DE VÉHICULE

Faites calculer par un BET une dalle de surface ne reposant pas sur la citerne et son remblai, mais prenant appui sur le sol ferme et stable suffisamment au-delà de la fouille. La dalle devra supporter

le passage de charges lourdes. L'accès à la citerne se fera par un tampon de visite série lourde supporté par la dalle. **N'utilisez jamais de rehausse béton en appui direct sur la citerne.**

Suivez les autres consignes « pose en terrain sec, facile et perméable » ou « pose en terrain imperméable » ou « pose en terrain avec présence d'eau ou inondable » selon le cas.

# StoCAP

Equipements & accessoires

## ÉQUIPEMENTS STANDARDS



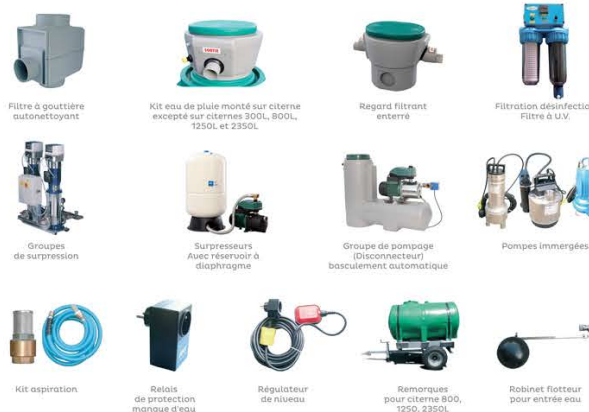
Couvercle Ø 270 à usser / Couverture Ø 400 à usser / Couverture Ø 400 à verrous / Réhausse Ø 410 (H35cm) et Ø 600 (H25cm) / Vanne PVC 1/4 de tour

## ÉQUIPEMENTS EN OPTION



Pose joints à 10mm / Colonne de vidange avec raccord pompier / Soudures sur citerne / Passe cloison pour passage de parois / Pose niveau sur citerne / Tableau jaugé avec sonde

## ACCESSOIRES POUR INSTALLATION CITERNE



Filter à gouttière autonettoyant / Kit eau de pluie monté sur citerne excepté sur citernes 300L, 800L, 1250L et 2350L / Regard filtrant enterré / Filtration désinfection filtre à U.V. / Groupes de surpression / Surpresseurs Avec réservoir à diaphragme / Groupe de pompage (Disconnecteur) basculement automatique / Pompes immergées / Kit aspiration / Relais de protection manque d'eau / Régulateur de niveau / Remarques pour citerne 800, 1250, 2350L / Robinet flotteur pour entrée eau

# StoCAP

Hors sol

## Pour la maison

VOLUME (LITRES)	HAUTEUR (M)	DIAMÈTRE (M)	VANNE (POUCE)	(MM)	COUVERCLE (CM)	POIDS (Kg)
1100*	1,4	1,25	1"1/4	DN32	40	32
2 200	1,47	1,65	1"	DN25	40	54 68 100/105
3 300	1,63	1,88	1"	DN25	40	80 110 140/145
4 350	1,70	1,94	2"	DN50	40	103
5 350	2,05	1,94	2"	DN50	40	123
6 500	2,55	2	2"	DN50	40	212
9 500	3,60	2	2"	DN50	40	280
12 000	4,60	2	2"	DN50	40	422

**IMPORTANT !**  
Toute citerne hors sol doit être posée sur une dalle béton lisse et plane, dépassant les dimensions de la citerne.

\*Citerne disponible en qualité ACS (Attestation de Conformité Sanitaire - N°15ACCLY583)



## CITERNES VERTICALES



## CITERNES HORIZONTALES

VOLUME (LITRES)	HAUTEUR (M)	LARGEUR (M)	LONGUEUR (M)	VANNES (POUCE)	(MM)	POIDS (Kg)
300*	0,78	0,55	0,96	1"	DN25	18
800*	0,95	0,87	1,55	1"1/4	DN32	40
1 250*	1,08	1	1,88	1"1/4	DN32	55
2 350	1,32	1,23	2,40	2"	DN50	110
3 350	1,56	1,53	2,48	2"	DN50	150
5 000	2	1,85	2,48	2"	DN50	223

## Pour la maison



**UTILISATION :**  
RÉCUPÉRATION ET STOCKAGE D'EAU DE PLUIE.  
Suivre les prescriptions de l'arrêté du 21 août 2008 relatif à la récupération des eaux de pluie et à leur usage à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments.

# StoCAP

Conseils

- L'installation d'un filtre à gouttière ou d'un Kit eau de pluie est fortement conseillée.
- Un entretien régulier (1 fois l'an) de la citerne, vidange et nettoyage avec de l'eau de Javel diluée est indispensable.

## N'HÉSITEZ PAS À QUESTIONNER VOTRE VENDEUR POUR VOTRE INSTALLATION !



## GARE AUX MOUSTIQUES !

Les regards de branchements ou d'évacuation ne doivent pas permettre la rétention d'eau et doivent être équipés de moustiquaires.

## NE JAMAIS STOCKER L'EAU DANS DES FÔTS OUVERTS !

Afin d'éviter toute contamination.

- + PAS DE STAGNATION D'EAU
- + ENTRETIEN RÉGULIER
- + EN CAS D'ABSENCE PROLONGÉE, VIDER VOTRE CITERNE

EAU NON POTABLE !

## ATTENTION !



Stocker d'o

L'EAU EST RARE, SACHEZ "L'ÉCOLOMISER" !  
Pensons à nos ressources.

Cachez du revendeur



Dans un souci constant de faire évoluer nos produits, nous nous réservons le droit d'en modifier les caractéristiques techniques sans préavis. Celles-ci sont données à titre indicatif.

Martinique : ZI Palmettes - 97235 Lamentin - Tél. : 05 96 57 10 23 - Fax : 05 96 51 53 07 - Email : procap@procap.fr  
Guadeloupe : ZI de Jarry - 951, rue de la Chapelle - 97122 Basse-Martinique - Tél. : 05 90 38 14 14 - Fax : 05 90 32 77 93

www.procap.fr